
JOURNÉES DU THERMALISME DAX, LE 15/11/18

L'INNOVATION EN MÉDECINE THERMALE

OLIVIER DUBOIS*

Définition

L'innovation est l'ensemble des processus qui se déroule depuis la naissance d'une idée jusqu'à sa matérialisation (c'est-à-dire le lancement du produit).

C'est l'idée de créer quelque chose de nouveau : nouveau produit, nouveau service, nouvelle organisation, répondant aux besoins du consommateur, en l'occurrence du patient. Elle se distingue de l'invention ou de la découverte par le fait qu'elle peut être immédiatement mise en œuvre.

L'innovation médicale dans le thermalisme

On peut le prendre par tous les bouts : dans le thermalisme, la médecine, c'est le cœur du métier.

Être innovant, cela part de ce constat essentiel, à ne jamais oublier, qu'avant tout nous sommes au service de la santé des personnes qui nous font confiance.

Innover en médecine thermale c'est se demander tous les jours :

- Qui sont nos malades ?
- Que soigne-t'on ?
- Que peut-on faire pour eux ?
- Comment cela fonctionne-t'il ?
- Comment mieux soigner ? ...

Cela peut paraître anodin. Mais c'est incroyablement difficile.

Connaître le malade, c'est vivre avec lui, c'est vivre pour lui, c'est souffrir pour lui et n'avoir qu'un désir : le soigner, l'aider, humaniser son existence pour lui donner (redonner) du sens. Il ne faut pas se leurrer.

Même si nous faisons sans doute très honorablement les choses, nous avons tous énormément de progrès à faire pour répondre à cet objectif, pour devenir de vrais ambassa-

* Psychiatre, Directeur Général des cliniques Villa du Parc et Hippocrate
Président du Directoire des Thermes de Saunon. Courriel : odubois@thermes-saunon.fr

deurs de la santé pour nos patients et faire qu'ils soient certains que nous sommes là pour eux, pour leur santé.

Mon expérience

Mon premier souvenir d'innovation dans mon domaine professionnel, c'est le moment où j'ai entendu un puis deux, puis trois, puis quatre... de mes patients présentant un trouble anxieux me dire :

“Le thermalisme c'est efficace, c'est formidable... mais ce n'est pas connu, mon médecin ne connaît pas...c'est à vous de le faire connaître...”.

Et là, après 2 ans, 3 ans d'un long processus de métabolisation de l'information, qui m'a permis d'entendre le message, la plainte :

“Bien sûr que c'est à moi de le dire : qui d'autre qu'un médecin thermal, praticien en station, a la légitimité pour dire que la médecine thermale est efficace en psy ?”.

En même temps, habituellement ce sont les universitaires qui en parlent.

Oui mais il est difficile pour les professeurs d'université de parler d'une médecine qu'ils ne pratiquent pas dans leur service, et qu'ils ne connaissent que peu ou pas.

Ils n'étaient vraiment pas nombreux les Professeurs d'Université qui, dans ma spécialité, connaissaient l'apport de la médecine thermale.

Alors, à l'évidence, c'est à nous, médecins thermaux, d'en parler.

Et c'est une tâche difficile pour nous, car non habituelle, qui ne fait pas partie de notre formation, de notre projet de carrière.

Mais c'est une aussi une chance de pouvoir apporter quelque chose de nouveau à sa profession : et ainsi être innovant.

C'est donc à nous d'en parler, mais que dire ?

Dire que cela fonctionne. OK mais :

- Chez qui ?
- Pourquoi ?
- Comment ?

Et

- À qui le dire ?
- Comment être crédible, convaincant ?
- Apporter la preuve ? Mais quelle(s) preuve(s) ?

Et c'est à partir de là que débute vraiment, à mon sens, l'innovation en médecine thermale : Être à la fois dans le désir (ou la nécessité) d'avancer et se sentir un peu perdu donc obligé de chercher pour trouver.

J'aime cette phrase de Céline, certes un peu crue, mais bien évocatrice du sujet :

“Faire dans son froc, c'est le début du génie”.

Entre le moment où l'idée est trouvée, qu'elle est adoptée, puis qu'elle commence à être prouvée puis déployée : il faut environ 10 ans. Cela fait au mieux 3-4 idées innovantes à mettre en place dans une carrière !

Exemples d'innovation en santé thermale

La médecine thermale peut s'enorgueillir d'avoir été formidablement innovante depuis 20 ans. Et je prendrais les 2 exemples les plus évidents :

- la recherche thermale, mise en place dans les années 2000, a été la rencontre de 3 acteurs formidablement complémentaires :
 - Les exploitants thermaux déterminés à avancer et conscients des enjeux : qui ont réunis leurs forces et structurés les conditions de la recherche
 - Les universitaires qui se sont penchés sur la santé du thermalisme : et ont organisé et mis en musique cette recherche
 - Les médecins thermaux qui par leur expérience transmise sur plusieurs générations (remercier les anciens de leur travail préparatoire remarquable), ont permis de taper juste et ainsi d'éviter les écueils d'une recherche aveugle qui nous aurait plantés !

L'innovation thermale passe inévitablement, passera toujours par le rapprochement vers les professionnels de santé qui sont confrontés au quotidien aux patients et qui sont les mieux à même de traduire les besoins, les attentes des patients.

- l'éducation thérapeutique : quelle formidable innovation d'avoir compris que le thermalisme dans son fonctionnement est en quelque sorte à l'égale distance de la médecine ambulatoire et de la médecine hospitalière et que dans un monde qui se technicise, le développement d'une médecine plus informative, plus proche et plus humaine était une voie d'avenir ! le premier qui a compris que l'éducation thérapeutique était au service même du thermalisme, comme une bouée de sauvetage, a sans doute été l'un des pionniers du thermalisme du XXI^e siècle ! Et là encore, l'innovation n'est sans doute pas venue que d'un seul.

L'éducation thérapeutique est un progrès formidable pour la santé puisque les individus apprennent à se soigner, à prévenir les maladies et à maîtriser ses risques d'aggravation potentielle.

Nous avons cette chance qu'avec la technicisation de la santé, un espace formidable s'est ouvert laissant place à de nouveaux besoins en santé : des besoins simples qui consistent à rappeler au patient qu'il n'est ni une machine, ni un numéro. Laissons la technologie médicale se développer pour le bien des patients et les contraintes administratives pour un meilleur contrôle de la santé par nos politiciens et remplissons toujours plus nos centres de ces patients dont l'une des attentes fondamentales est que l'on s'occupe fondamentalement d'eux, de leur souffrance physique ou psychique, et de leur quotidien souvent solitaire.

Pour terminer, je dirais que mon sentiment est que la prochaine grande innovation thermale sera la transformation des centres thermaux en véritable centres de soins avec des soignants encore mieux formés, des malades encore mieux compris, et rêvons, que dis-je, soyons fous : des médecins thermaux qui s'engagent mais aussi qui soient valorisés et stimulés dans leur potentielle capacité d'innovation !

PRATIQUES INNOVANTES EN SANTÉ ET CRÉNOBALNÉOTHÉRAPIE

GISÈLE KANNY*

En suivant les recommandations de la Société internationale d'hydrologie et climatologie médicales (Ismh), je débute ma communication par une rétro-innovation en substituant le terme de "thermalisme" par celui de "crénobalnéothérapie" qui est défini dans le dictionnaire de l'Académie nationale de médecine comme étant le traitement par les eaux minérales naturelles [1].

Qu'est-ce qu'une innovation ?

Rogers la définit comme la mise en œuvre d'une idée, une pratique ou un objet perçus comme nouveau [2]. Le processus d'innovation va de la phase créative de génération d'idées à la phase de mise en œuvre de l'idée [3]. Il s'articule en 5 phases :

1. Phase d'invention
2. Phase d'innovation : adoption par un système organisationnel
3. Phase de dissémination : persuasion des groupes cibles
4. Phase de déploiement : généralisation dans l'organisation
5. Phase de pérennisation : routine avant la phase de vétusté.

Pourquoi est-il nécessaire d'innover ?

L'innovation répond à la nécessaire adaptation de l'individu à son époque et à l'environnement. Elle s'inscrit dans une approche holistique et systémique de la santé, associant tous les acteurs de la société [4]. Elle vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, dans une stratégie de développement durable. Le concept d'innovation est indissociable de la recherche.

L'innovation : un concept et une posture

L'innovation justifie de s'inscrire dans une posture réflexive et un questionnement positif. Elle implique d'identifier et de questionner les habitudes avec une audace disruptive. Elle nécessite de la persévérance. Comme le disait Georges Clémenceau, il n'y a qu'une seule façon d'échouer, c'est d'abandonner avant d'avoir réussi. Elle s'établit dans une approche interdisciplinaire dans le dialogue des savoirs et la co-construction.

Les champs de l'innovation

Eric Birlouez définit la société française comme une société "risquophobe" et techno-

phobe, nos concitoyens ayant plus tendance à se focaliser sur les risques éventuels d'une innovation que de considérer ses bénéfiques potentiels [5].

Nos champs d'action s'inscrivent dans la question d'actualité que constitue les interactions entre la santé et l'environnement. Nos concitoyens manifestent un désir de retour aux sources et à la tradition dans une quête de naturel et d'authenticité. La nature qui était autrefois source de danger apparaît aujourd'hui comme la solution à bien des maux. Nous devons de concilier tradition et rétro-innovation : "innover pour reconnecter avec le passé" [5].

Un cadre qui se construit

Le Conseil canadien de la santé a défini en juin 2016 le cadre d'évaluation harmonisée des pratiques innovantes [6]. Il les classifie en 4 catégories :

- Pratique émergente
- Pratique prometteuse
- Pratique recommandée
- Pratique inefficace

Les trois critères d'évaluation sont la qualité des données probantes, les effets/résultats et l'expansion à l'extérieur du cadre original.

En France, le conseil stratégique de l'innovation en Santé dans le cadre du décret n° 2018-125 du 21 février 2018 relatif au cadre d'expérimentations pour l'innovation dans le système de santé [7] propose des organisations innovantes visant à favoriser la coopération et la coordination entre les professionnels comme un outil de la stratégie de transformation du système de santé.

Je conclurai mon intervention en vous invitant à lire le remarquable ouvrage publié par le docteur Olivier Dubois *Thermalisme, voie de guérison naturelle* [8], livre dans lequel il explique comment une approche thérapeutique traditionnelle à base d'eau thermale répond par sa modernité aux maux d'aujourd'hui (troubles du sommeil, fatigue chronique, dépression, burn-out, fibromyalgie,...).

Références

1. Dictionnaire médical de l'Académie de médecine [Internet]. [cité 14 juill 2019]. Disponible sur <http://dictionnaire.academiedemedecine.fr/index.php?q=crenobaln%C3%A9otherapie>
2. Rogers EM. *Diffusion of Innovations*, 5th Edition. New-York: Simon and Schuster; 2003. 577 p.
3. Bareil C. Facteurs d'invention, de dissémination et de diffusion d'une innovation: leçons d'une triple étude de cas. *Psychologie du Travail et des Organisations*. 2014;20:400-20.
4. Danan J-L, Boulangé M, Coudane H, Kanny G. From the need for innovation to the emergence of innovative practices in healthcare. *HEGEL*. 2014;4:279-86.
5. Birlouez E. Alimentation du futur, tradition et... rétro-innovation. *Cahiers de Nutrition et de Diététique*. 1 juin 2018;53(3):171-6.
6. Évaluation des pratiques innovantes. Guide des processus et méthodes. En appui à

- l'avancement d'une approche des maillons santé [Internet]. Qualité des services de santé Ontario; 2016 [cité 20 juill 2019]. Disponible sur:
<https://www.hqontario.ca/Portals/0/documents/qi/health-links/evaluation-innovative-practices-process-guide-fr.pdf>
7. Décret n° 2018-125 du 21 février 2018 relatif au cadre d'expérimentations pour l'innovation dans le système de santé prévu à l'article L. 162-31-1 du code de la Sécurité sociale. 2018-125 févr 21, 2018.
 8. Dubois O. *Thermalisme, voie de guérison naturelle*. Flammarion. Paris; 2018.